

Mesdames, Messieurs,

Le 15 juillet, tous les habitants de la commune sont invités à la fête nationale et au dépôt de gerbes à 18h30 devant le Monument aux morts. Comme l'année dernière, nous souhaitons une présence forte de nos jeunes et de leurs parents.

Au cours de la cérémonie, les élèves des CM1 et CM2 se transmettront les drapeaux « jeunesse d'Oudrenne » aux couleurs françaises et européennes. Ensuite, un vin d'honneur sera offert par la municipalité. L'amicale des sapeurs-pompiers prendra le relais avec buvette et restauration sur place. La soirée se terminera par le traditionnel feu d'artifice.

Au cours des prochaines semaines, la commune va poursuivre le programme de travaux de rénovation et de sécurisation des voiries à Oudrenne (rue Haute), à Breistroff (entrées du village et aménagements divers) et à Lémestroff (entrée du village en venant d'Oudrenne avec réalisation de trottoirs).

Les travaux de la piste cyclable entre Lémestroff et Sainte Marguerite sont programmés par l'Arc Mosellan pour cet été. Les cyclistes pourront circuler en toute sécurité pour rejoindre à partir de Sainte Marguerite, les pistes cyclables existantes le long de la Canner et le long de la Moselle.

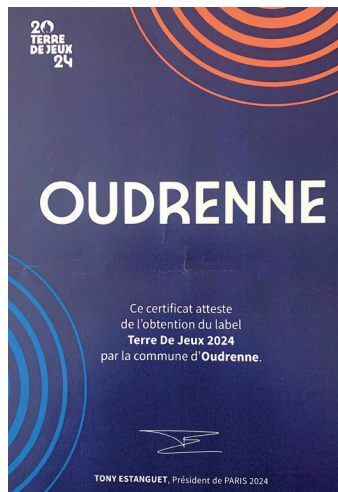
Je termine en vous souhaitant un bel été et n'oubliez pas la fête du jambon les 22, 23 et 24 juillet.

Bernard Guirkinger

JEUX OLYMPIQUES 2024, C'EST BIENTÔT...

Oudrenne a été labellisée Terre de jeux 2024. Plusieurs manifestations pour les jeunes et les moins jeunes seront organisées dans les mois à venir.

Le lancement et les annonces se feront le samedi 24 juin au stade de la Tuilerie à Oudrenne, vers 20h après la finale de tournoi de football organisée par l'USO, finale programmée à 18h.



Venez nombreux !

RÉFECTION DE NOS ROUTES DÉPARTEMENTALES

Le Conseil Départemental continue d'intervenir pour entretenir et améliorer notre réseau routier.

Le programme 2023 concerne la RD61 entre Lémestroff et Kerling d'une part et entre Lémestroff et Bud-

ling d'autre part. Des reprises partielles d'enrobés ont été programmées avec arasement des accotements. Le renouvellement des couches de roulement est programmé en juin.

La commune a aussi sollicité le Conseil Départemental pour une remise en état et un élargissement de la liaison Breistroff-la-Petite / Oudrenne / Kerling (CD 255B). La seule promesse à ce stade est de lancer les études dès cette année.



PRODUITS DE LA CHASSE

Beaucoup d'efforts ont été faits ces trois dernières années pour être plus efficace dans le reversement des produits de la chasse aux propriétaires concernés (changement du logiciel, rattrapage des retards...). À ce stade il reste à verser les produits de la chasse de

2022 et de 2023. Mais nous ne sommes pas au bout de nos peines !

Sur le lot 3, qui concerne une partie importante du ban de Lémestroff, le reversement des produits de chasse (9300 € par an) est entaché depuis 2015 d'une grosse erreur. Le syndicat de la forêt de Monneren qui regroupe les communes de Monneren, Saint François-Lacroix et Veckring, n'a pas perçu sa quote-part, les sommes correspondantes ont été distribuées aux autres propriétaires.

Pour corriger cette anomalie, la totalité du produit de chasse du lot 3 sur 2022 et 2023 sera versée au syndicat. Les autres propriétaires ne sont pas lésés dans la mesure où les sommes perçues sur la période 2015/2021 correspondent à la totalité des sommes dues sur la période 2015/2023.

Pour les propriétaires fonciers qui souhaitent avoir plus d'informations, la municipalité organise une réunion d'information, le jeudi 6 juillet, de 16h à 17h.

VÉHICULES À MOTEUR ET FORÊTS



QUADS ET
MOTO-CROSS
INTERDITS

Le Conseil Municipal a délibéré le 23 octobre 2017 pour INTERDIRE de façon permanente les engins motorisés à deux roues (*moto cross ou équivalent*) ainsi que les quads, dans toutes les forêts communales. La même règle s'applique à la forêt domaniale.

Les infractions seront sanctionnées et l'ONF a procédé ces derniers mois à plusieurs verbalisations.

ACTIVITÉS, UN RAPPEL

Espace numérique : le 1^{er} et le 3^{ème} lundi de chaque mois à la salle de Lémestroff. Karine Martin est à votre disposition pour vous aider à maîtriser les outils numériques (*ordinateur, tablette, mails, réseaux sociaux...*). Les débutants sont les bienvenus. Contact : 06 71 80 99 84 ou karine.martin@famillesrurales.org

Yoga sur chaise : chaque mardi à 9h30 à la salle de Lémestroff. Contact : Edwige Fromholtz 06 23 94 06 63

Top Forme : salle associative à Oudrenne les lundi et jeudi de 19h30 à 20h15. Contact : Loute_57@yahoo.fr

Club des aînés : chaque 1^{er} vendredi du mois à la salle de Lémestroff de 14h à 17h.

Club de loisirs : chaque jeudi de 14h à 17h à la salle de Lémestroff. Contact : Mme Famechon 06 02 32 68 68

Club de peinture : les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois de 14h à 17h à la salle de Lémestroff. Contact : Mme Famechon 06 02 32 68 68

Jeux à gogo organise, pour les enfants de 10 ans et plus, 4 journées d'animation autour des jeux de société. Celles-ci se dérouleront du 10 au 13 juillet à l'ancienne école de Lémestroff. Renseignements et inscription : jeuxagogo@gmail.com ou 06 67 49 72 93.



QUELLE HONTE !!!

La municipalité est scandalisée par les automobilistes qui consomment de la bière ou des boissons sucrées dans leurs voitures et balancent ensuite les canettes et bouteilles par la fenêtre, sur les bas-côtés, le long de nos routes. Heureusement, des citoyens se dévouent pour protéger l'environnement et le cadre de vie. Merci aux bénévoles qui ont passé une matinée pour ramasser tous ces débris et merci aux chasseurs qui ont fait de même.

NOS AMIS LES CHIENS...

Un sujet récurrent qui peut susciter beaucoup de crispations ! Il faut rappeler aux propriétaires de chiens que les déjections canines sont strictement interdites sur les places au centre de nos villages et bien entendu dans les aires de jeux pour enfants. De même, il faut comprendre la colère de ceux qui constatent que certains propriétaires de chiens viennent régulièrement faire gambader leur compagnon à proximité de leur maison pour y faire leurs besoins.

Merci à tous de veiller à bien respecter les règles du savoir-vivre. Pour une cohabitation harmonieuse de tous, des solutions existent : emmener les chiens se promener dans la nature (les possibilités autour de nos villages sont énormes) ou ramasser les crottes pour les jeter avec ses déchets ménagers.

Bulletin d'information - Oudrenne / Lémestroff / Breistroff

Directeur de la publication :

Bernard Guirkinger, Maire

Rédaction :

Élu(e)s et services municipaux

Mise en page : Emmanuel GARBAL

Tirage : 350 exemplaires. Imprimé par la Mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique.